

## COMMUNIQUE DE PRESSE AFFSAPS/AFSSA

17 octobre 2000

Deux cas d'administration chez l'homme, par erreur, du vaccin TETAGRIPIFFA (vaccin destiné au cheval, commercialisé par Merial) à la place du vaccin TETAGRIP (vaccin destiné à l'homme, commercialisé par Aventis Pasteur MSD) ont été signalés.

Aucun effet secondaire n'a été constaté.

Le vaccin tétanique contenu dans les deux spécialités est de même nature, seule la dose varie (environ 30% de plus pour le vaccin équin).

Les souches des virus utilisés dans ces deux vaccins grippaux sont différentes, mais elles sont dans le vaccin équin tout comme dans le vaccin humain, inactivées et ne doivent donc pas présenter de risque pour la sécurité virale.

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments recommandent aux professionnels concernés une vigilance particulière lors de la délivrance et de l'administration du vaccin tétanos-grippe afin d'éviter le renouvellement de telles erreurs. Par ailleurs, les conditions d'une meilleure différenciation du nom des deux spécialités sont étudiées ainsi que l'évolution du conditionnement.

Contacts Afssaps : Tel 01 55 87 30 18

Afssa : Tel 01 49 77 27 80

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle.

Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

<http://www.hosmat.fr>